



2025-33

République Française

COMMUNE DE MOURMELON LE PETIT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 03 JUILLET 2025

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 07
Nombre de membres ayant délibéré : 07

Séance à 19h00

Sous la Présidence de M. René MAIZIERES, Maire

L'an deux mille vingt-cinq, le 03 juillet 2025 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MOURMELON LE PETIT, régulièrement convoqué le 25 juin 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle mariage / conseil de la Salle Associative du Petit Mourmelon, sous la Présidence de M. René MAIZIERES, Maire.

Présents : Mme Régine BROUARD – M. Denis PAUL – Mme Marie-Claude SIMON – M. Jean-Louis MICHALOWICZ – Mme Caroline LEGROS – Mme Sophie JOANNES-AUBERT.

Absents excusés : M. Daniel BOE – Mme Marie ESPANET – M. Kévin DUCREUX – Mme Annick DUSSAULX – M. Christophe SIMONIN.

Madame Régine BROUARD est élue secrétaire de séance.

Délibération n° 2025-33 : Acquisition d'un portique pivotant

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la nécessité d'acquérir un portique pivotant pour sécuriser l'entrée sur le parking de la Salle Associative du Petit Mourmelon.

Plusieurs devis nous ont été transmis :

- ALTRAD	: 2 907,60 € TTC
- SOL-DIRECT.FR	: 3 000,00 € TTC
- DIRECT SIGNALETIQUE	: 3 266,40 € TTC
- SIGNAUX GIROD	: 3 751,33 € TTC

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider l'acquisition d'un portique pivotant chez ALTRAD pour un montant maximum de 2907,60 € TTC.

Fait à MOURMELON LE PETIT 04 JUILLET 2025

Le Maire
René MAIZIERES

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture
Le 04 juillet 2025
Et de la publication, le 07 juillet 2025
Le Maire
René MAIZIERES